

Bourse du programme « Nanomer »

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination de Emmanuel Trizac dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2025-047 du 16 juin 2025 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le contrat de formation Erasmus+ NANOMER – Projet n° 101179471,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 17 juillet 2025, prend la délibération suivante :

Condition d'attribution de la bourse

Dans le cadre du soutien à la recherche étudiante, l'ENS de Lyon souhaite attribuer une bourse d'un montant de 1500 euros conformément à la description du contrat de formation n°101179471 entre l'ENS de Lyon et l'EACEA (European Education and Culture Executive Agency).

Les étudiants ou doctorants en échange sont sélectionnés par un comité interne de NANOMER sur la base d'un dossier écrit et d'un échange oral avec les membres du jury. Des critères précis avec une pondération associée ont été définis en amont. Cette bourse sera octroyée par le Laboratoire de Chimie de l'ENS de Lyon.

Versement d'une bourse mensuelle d'un montant de **1500 euros**.

Durée du projet : **36 mois**

Durée des échanges : **entre 1 et 3 mois**

Cette bourse est cumulable avec une gratification de stage dans le cadre de l'exécution du contrat.

Les crédits nécessaires au paiement de cette gratification et de cette bourse seront imputés sur le contrat de recherche.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé l'attribution de cette bourse.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 23

Nombre de voix favorables : 23

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Lyon, le 17 juillet 2025

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon

